

<https://snetap-fsu.fr/Apres-la-poursuite-des-suppressions-d-emplois-la-tentation-de-s-en-prendre-aux.html>



# **Après la poursuite des suppressions d'emplois, la tentation de s'en prendre aux crédits de l'action sociale !**

- Nos Actions - Les Communiqués -  
Date de mise en ligne : samedi 3 octobre 2020

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---



Lors du Conseil d'Administration de l'[ASMA](#) des 30 septembre et du 1er octobre 2020, le représentant de l'administration nous a dit que la Secrétaire Générale du MAA avait demandé à ses services d'étudier la possibilité de réduire la dotation des crédits d'action sociale attribués à l'ASMA pour l'année prochaine.

En effet, elle étudie pour cela les conséquences de la crise Covid sur les activités de l'association et le montant du fond de réserve de l'ASMA.

Alors même que l'administration a assisté à la dernière AG de l'association, où il a été décidé, à l'unanimité des organisations syndicales gestionnaires de l'ASMA, de redéployer une importante partie des crédits pour multiplier les activités de l'association au profit des agent-es et retraité-es de notre ministère et en particulier des plus défavorisé-es.

**Alors que la crise sanitaire que nous vivons actuellement, va sans aucun doute, accentuer la crise sociale, c'est le moment que choisit l'administration pour réfléchir à la possibilité de rogner les crédits d'action sociale de l'association.**

Ce serait une première depuis 40 ans que l'ASMA existe !

Le budget du MAA, présenté au dernier [CTM](#) constitue en l'état une catastrophe tant en matière de moyens qu'en personnel.

Il n'est donc pas acceptable que l'administration envisage de s'attaquer en plus aux moyens de l'action sociale.

C'est même accablant !

La [FSU](#) a immédiatement protesté, en séance, devant les représentant.e.s de l'administration, en annonçant qu'elle s'opposerait à cette perspective.

Non seulement, il n'est en aucun cas acceptable d'envisager de réduire ces crédits, mais il faut, au contraire, les augmenter pour atteindre 3% de la masse salariale et des pensionnés, conformément aux revendications exprimées, là encore, par l'AG de l'association en juin 2019.

## **Après la poursuite des suppressions d'emplois, la tentation de s'en prendre aux crédits de l'action social**

---

C'est sans attendre, que les agent-es et toutes les organisations syndicales doivent réagir pour que l'administration n'aille pas au bout de ses intentions et de son projet.

Après il sera trop tard !

Paris, le 1er octobre 2020

[Télécharger le communiqué.](#)